

Séjour en Ardèche au moulin d'Alune

Le Moulin d'Alune
07260 RIBES / Ardèche
France

Tél. /Fax : 04 75 39 51 99

Port: 06 42 41 10 39

www.moulindalune.com

Claude-Bernard-07@sfr.fr

Cette fiche peut être remplie
sur Excel ou sur papier



zones à renseigner
impérativement

Fiche de réservation

semaines 2010		nombre
du 9 octobre au 16 octobre		
du 16 octobre au 23 octobre	X	4
du 23 octobre au 30 octobre (*)		
0		

Votre choix de
semaine et le nombre
de participants

Nom:	DUPOND
Prénom:	Jean
adresse:	25 rue du tri
Code postal:	69005
Ville:	Lyon
Téléphone:	04 72 50 33 25
Votre âge:	50 ans

(*) attention, places très limitées,
semaines réservées pour location famille

Tarifs par personne: 465,00 €

Le tarif TTC de votre séjour 1 860,00 €

arrhes 50% 930,00 €

Solde 930,00 €

Date et Signature:	
le 2/2/2010	
DUPOND	

Date et signature
impérativement

modalités:

1 / vous choisissez votre semaine

2 / vous nous transmettez cette fiche par courriel pour valider les disponibilités (possible par téléphone)

3 / vous adressez par courrier votre **fiche d'inscription définitive signée avec le règlement des arrhes (chèque)** et les **conditions de ventes signées.**

4 / vous nous adressez quelq

5 / **nous validons définitiver**

zones de calcul automatique du
montant total, arrhes et solde

à partir de cette date, vous pouvez nous adresser votre règlement de la somme versée.

Nous prendrons le mieux possible en compte vos attentes particulières en attendant votre venue, et nous vous communiquerons alors le planning ajusté pour votre semaine.

6/ vous réglez le solde à l'arrivée au moulin.

Vos préférences:

aime bien le tarot

zone facultative. Vous pouvez exprimer certains
souhaits ou préférences et nous essayerons d'en
tenir compte au maximum

Nom et prénom et âge des personnes vous accompagnant:

DUPOND Fabienne 51 ans	zones à renseigner impérativement pour chaque participant
VAILLAND Roger 54 ans	
VAILLAND Sylvie 52 ans	

Conditions Générales de ventes

1 / Commandes

Toute commande pour être valable doit faire l'objet:

- d'une validation sur la disponibilité de la semaine demandée
- de l'envoi de la fiche d'inscription et des conditions de vente signés avec le chèque des arrhes (TTC)
- de notre validation définitive en date du 1/9/2010 (date d'encaissement des arrhes)

La fiche de réservation peut être établie pour plusieurs personnes, cependant la commande reste individuelle. Les conditions générales de ventes s'appliquent individuellement pour chaque participant.

2/ Dates de réalisation et contenu thématique de la semaine

Les dates de la semaine de réalisation, soit du samedi N à 16 heures au samedi suivant à 10 heures ne peuvent être changées.

Nos activités sont principalement de plein air. Les conditions climatiques ne sont pas un cas de force majeure.

Les conditions météorologiques ne sont en aucun cas une cause d'annulation.

Une mauvaise météo sera gérée si nécessaire par des activités de plein air.

Les activités liées à un prestataire externe (restauration, location de matériel, etc.)

pour différentes raisons indépendantes de votre volonté.

Dans ces cas nous trouverons une équivalence de prestations.

De même, l'activité cueillette de champignons reste indépendante de notre volonté.

3/ Report des prestations et/ou modifications

Il n'y a pas de report des prestations prévu; cependant, sur les autres semaines, votre demande sera étudiée et une réponse ferme vous sera transmise.

Une modification du nombre des participants n'entraîne pas l'annulation.

Pour l'annulation ou l'absence d'un participant, les conditions générales s'appliquent.

Chaque participant peut être remplacé par un autre participant aux mêmes conditions, cependant l'information doit impérativement nous être transmise au plus tôt pour la gestion des places de couchages dans les gîtes.

4/ Annulation de la commande

Votre annulation doit nous être obligatoirement envoyée par courrier A/R, la date de réception sera celle prise en compte pour les dispositions décrites ci dessous.

En cas d'annulation de commande, les dispositions suivantes s'appliquent:

- annulation avant le 1/09/2010, restitution intégrale des arrhes
- annulation après le 1/9/2010 et 2 semaines avant le début de la prestation, encaissement définitif des arrhes
- annulation après le 1/9/2010 et dans les 2 semaines précédant la prestation, encaissement définitif des arrhes et indemnité supplémentaire à verser égale à 25% du montant de la commande.

Remarque : suivant l'article L. 114-1 du Code de la consommation, les sommes versées d'avance sont considérées comme des arrhes, sauf stipulation contraire du contrat.

5/ Prix

Les prix indiqués sur notre fiche de réservation s'entendent TTC et restent valables jusqu'à la réalisation de la prestation.

Ils comprennent les prestations détaillées dans la fiche tarif (animation, restaurant, taxes de séjour, couchage et activités incluses)

Dans le cas de changements, pour raisons climatiques ou organisationnelles, ces tarifs ne subiront aucune modification.

Les dépenses personnelles, l'utilisation de votre véhicule pour se rendre sur les lieux des prestations, sont à votre charge.

6/ Paiement

Règlement par chèque à l'ordre de : M. FAY

Règlement par chèque uniquement

Solde à l'arrivée, le samedi de démarrage de la semaine d'activité.

7/ Obligations du client

Le client devient responsable des installations mises à sa disposition. Le matériel sera utilisé conformément aux indications des organisateurs.

8/ Responsabilités

Les organisateurs ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables,

- des blessures ou dommages matériels survenant pendant la prestation.

- de tout objet ou autre, appartenant au client, laissé dans les lieux de la prestation.

- des dommages matériels ou corporels causés par le client ou ses accompagnateurs.

Vous êtes tenu de souscrire une assurance responsabilité individuelle couvrant les dommages matériels et de séjours.

Le matériel loué par le client comporte un risque, si mal utilisé, il peut être endommagé ou détruit.

Tout participant s'engage à ne pas faire porter de responsabilité sur les organisateurs / accompagnateurs.

et l'assume en toute connaissance de cause. Le participant s'engage à ne pas faire porter de responsabilité sur les organisateurs / accompagnateurs.

pouvant survenir, aux organisateurs / accompagnateurs. Chaque participant doit se conformer aux règles élémentaires

de prudence et de sécurité et doit suivre les décisions prises par les organisateurs / accompagnateurs.

Nous vous invitons à bien lire ces conditions de vente. Nous sommes à votre disposition pour toute explication complémentaire

Zone avec remplissage automatique sous Excel, à renseigner sur format papier

Date et signature impérativement pour la prise en compte des conditions de vente

Nom:	DUPOND
Prénom:	Jean

Date et Signature:
le 2/2/2010
DUPOND